

rapport aux Escadres Françoises , à en voir équiper incessamment une de l'Etat : Elle est demandée par l'Angleterre , & lui sera vraisemblablement accordée : Car il n'est pas que tous les préparatifs de la France , & l'arrivée du fils aîné du Chevalier de St. George chez elle , ne donnent de la jalousie à l'Etat. Mr. Trevor, Ministre de la Grande-Bretagne , en a conféré avec ceux de la République , & ayant reçu l'ordre particulier de prier les Etats Généraux de tenir prêts les secours qu'ils doivent au Roi son Maître en vertu des Traités , il le fit le 29. par un Mémoire , qui a eu son effet , après deux Assemblées extraordinaires. Il est question d'un corps de six mille hommes d'Infanterie nationale , qui ait à se rendre en toute diligence à *Willemstadt* , afin d'y être embarqué pour le service de Sa Maj. Britannique , & que Leurs Hautes Puissances fassent escorter ces troupes par ceux de leurs Vaisseaux de guerre qui sont le plus à portée. C'est là la demande qui a d'abord été accordée. Le Conseil d'Etat a donné l'ordre en conséquence aux Régimens de Lindrman, de Bedarrides, de la Lippe-Schaumbourg, d'Eck de Pantaleon, de Mullert, & de Glinstra, de s'assembler près de *Breda* , afin d'aller s'embarquer à *Willemstadt*. Le Lieutenant-Général Smitsaert est nommé pour les commander, avec le Major-Général Rumpf, le Brigadier Rode de Heekeren, & le Brigadier van Leyden. Le Général Wentworth est arrivé de *Londres* à *La Haye* , chargé de conduire ce secours en *Angleterre*.

L'Etat voyant pour le coup les affaires des Cours parvenues au plus haut point de critique , ne balance plus sur les mesures qu'il a à prendre , & sur ce qu'il a à mettre en mer &

II.

Secours accordé à l'Angleterre.

IV.

Négociation renouée.